

Sauvegarde et Embellissement de Lyon



BULLETIN DE LIAISON N° 79 - FÉVRIER 2005

Association loi 1901 . Agréée au titre L.121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme (Arrêté préfectoral du 3 août 1984) - ISSN - 1104



- Lyon et ses origines au fil du temps - photo TNT Express France Création: Jean-Noël PERRIN photo TNT Express France

LA VALLÉE DE LA CHIMIE, REPREND DES COULEURS.

Au sud de Lyon, le long de l'A7, à Pierre-Bénite, s'élève cette fresque de 100 mètres de long par 8,5 m de haut, intitulée «Lyon et ses origines au fil du temps». Le dessin humoristique a été préféré à celui du trompe l'oeil. L'entreprise de messageries rapides TNT Express France retrace, ici, de manière amusante, l'histoire du transport à Lyon. Rappel ponctué de joyeux clins d'oeil sur la cité. La banale façade d'un bâtiment industriel se retrouve ainsi parée, d'une sympathique enseigne annonçant LYON et signalant l'activité de TNT.

Une remarquable initiative citoyenne, en faveur de l'embellissement de la cité, qu'il convenait de relever. Lire en page Synergie Ville-Entreprises dynamique de l'embellissement .



LES ARTISTES REDESCENDENT DANS LA RUE !

Le mobilier urbain, est trop souvent un produit issu d'un catalogue industriel. La Ville de Lyon et le Grand Lyon, ont fait appel à des artistes, pour revaloriser l'image de la place du Port Mouton (Lyon 9ème) avec ses îlots directionnels bien encombrés de multiples équipements disparates. L'imagination a réussi à égayer ce lieu deshérité, grâce à l'emploi de matériaux naturels, de la couleur, et d'une touche d'humour.

ÉDITORIAL

Le hasard a voulu que plusieurs articles du bulletin de ce trimestre soient consacrés à diverses places de Lyon.

La Municipalité prévoit de remodeler totalement la Place Antonin Perrin pour lui donner un aspect plus urbain. Nous suggérons d'y implanter, dans l'axe du Pont Pasteur, une sculpture monumentale qui marquerait l'entrée dans Lyon. Ne pourrait on pas financer sa conception par le 1% culturel ou, le cas échéant, convaincre les nombreuses entreprises de biotechnologie présentes dans le quartier d'en assurer la sponsorship.

La Place de Francfort, située à l'est de la gare de la Part Dieu, est actuellement utilisée comme parking. Compte tenu de sa superficie elle pourrait devenir l'entrée principale de la gare à condition toutefois d'y construire en périphérie des immeubles de qualité et de bannir tout stationnement en surface.

La Place Bellecour est bordée à l'est comme à l'ouest par des immeubles de belle facture architecturale. Hélas la colorisation « en tranche napolitaine » de leurs façades altère la qualité de ces beaux bâtiments. La plus belle place de Lyon mérite un meilleur traitement. Elle ne mérite pas par contre d'être régulièrement utilisée comme champ de foire pour des manifestations à caractère commercial.

Bien que le sujet ne soit pas traité dans ce bulletin, nous regrettons que le projet d'urbanisation de la ZAC du Bon Lait à Gerland ne prévoit pas la création d'une grande place. Elle aurait pu devenir le centre d'un quartier qui en est dépourvu.

Les travaux d'embellissement de la Place du Port Mouton sont quasiment achevés. C'est à notre avis une réussite. A vous de juger.

Jean-Louis PAVY

PLACE ANTONIN PERRIN : QUEL PROJET ?

Des grands travaux sont entrepris place Antonin Perrin en face de la Halle Tony Garnier : la grande barre d'immeuble à l'est de la place vient d'être détruite et sera remplacée par des immeubles mieux proportionnés au lieu, des immeubles de bureaux sont en construction à l'ouest de la place et se prolongeront sur l'avenue Tony Garnier, avec la construction de parkings en sous-sol. Le boulevard Jules Favre, majestueuse artère trop délaissée, n'aura toujours pas de véritable débouché.

D'après les plans que nous avons consultés à la Mission Gerland, le nouveau visage de la place devrait être plus harmonieux : il résultera d'une approche plus urbanistique et moins technique (tenant seulement compte des flux de circulation) ainsi que d'une concertation bien menée. Une fontaine était prévue au centre de la place, hélas les contraintes budgétaires l'ont fait sacrifier... avec de telles méthodes nous n'aurons bientôt qu'une ville fonctionnelle... et sans grâce. Le 1% culturel imposé aux immeubles ne peut-il pas aussi être imposé aux travaux publics, notamment urbains ? Si l'on renonce à la fontaine ne peut-on pas construire un monument emblématique de ce lieu qui est la véritable entrée Sud, rive gauche, de la ville ? Et l'implanter au croisement des perspectives du pont Pasteur et de l'avenue Tony Garnier ?

Avec cette rénovation nous avons aussi l'occasion de rebaptiser la place (combien de gens confondent Antonin Perrin avec Antonin Poncet ?...avec tout le respect que nous devons à ces grands hommes !).

Quel nom choisir ? Cela est évidemment l'apanage des politiques de faire ce choix mais je suggère que nous honorions une de nos villes jumelles, Milan ou Barcelone, plutôt que de dégoter une fois de plus le nom d'un de nos illustres concitoyens quel que soit son mérite et sa notoriété ou tout simplement «place du Confluent» ou encore «porte du Midi»...un peu d'imagination et de poésie messieurs les élus, s'il vous plaît !

Jean-François MAILLET

SOMMAIRE

La Vallée de la Chimie reprend des couleurs.....	P.1
Les artistes redescendent dans la rue.....	P.1
Editorial.....	P.2
Place Antonin Perrin : quel projet ?.....	P.2
Synergie Ville-Entreprises, dynamique de l'Embellissement total, image internationale..	P.3 et 4
Bellecour, la «poubelle» place de Lyon.....	P.4 et 5
La revue de presse.....	P.5
Prison Montluc: le souvenir.....	P.7
Pierres de Lyon.....	P.6, 7 et 8



Synergie Ville Entreprises, dynamique de l'Embellissement total, Image internationale

Alors que la Collectivité s'investit pour développer une image positive, et internationale, comment impliquer les entreprises pour accroître significativement les résultats, tout en faisant bénéficier les Lyonnais d'une valeur ajoutée en matière de cadre de vie ?

Si le Grand Lyon veut promouvoir sa position sur l'échiquier des grandes métropoles européennes, il importe qu'il s'appuie sur son réseau d'acteurs socio-économiques, et plus particulièrement sur les entreprises.

Ces dernières recherchent également, dans de nombreux cas, des positions honorables face à leurs concurrentes. Aussi peut-on affirmer sans risque que collectivités et entreprises peuvent trouver avantage à combattre ensemble. Cette compétition, au-delà des réussites dans les affaires, passe par des actions de communication multiples, plus particulièrement tournées vers l'extérieur.

Mais comment ne pas considérer, plus particulièrement, l'importance de ce que l'on peut observer sur le terrain. Quelle image laissent les acteurs économiques de notre agglomération à nos visiteurs ? Car, si la ville tâche de soigner son apparence au travers de la gestion et de la mise en valeur de son patrimoine, de l'organisation d'une certaine animation culturelle et commerciale, et ce plus particulièrement en son centre, que font ailleurs les entreprises pour présenter bonne figure ? Quelle cohérence mesure-t-on entre les efforts effectués par la collectivité et ceux que font (ou ne font pas) les sièges ou établissements divers de ces sociétés ?

Alors, n'y a-t-il pas une sorte de contrat à prendre entre le Grand Lyon et les entreprises pour, par exemple, partager des actions d'embellissement afin de partager des bénéfices d'image. Ne peut-on pas imaginer des modes d'incitation auprès des sociétés industrielles et commerciales afin qu'elles participent activement et positivement à la qualité générale du cadre de vie ?

En effet, si le patrimoine architectural est plutôt concentré dans le cœur de l'agglomération et si quelques sociétés présentent de nouvelles façades remarquables sur quelques pôles ciblés (Quartiers de l'Industrie ou de Gorge de Loup à Vaise, de Gerland, Porte des Alpes,...), les sites industriels et commerciaux traditionnels, le plus souvent localisés dans des secteurs plus excentrés, présentent souvent des caractéristiques visuelles médiocres. Aussi, une amélioration de leur image favoriserait grandement une impression de cohérence d'ensemble, plutôt que laisser un sentiment de contraste parfois aux limites du choquant.

Dit autrement, l'image collective bénéficierait d'une évolution de la qualité du patrimoine immobilier traditionnel des entreprises, et il serait dommage de négliger ce pan entier de l'environnement urbain.

Or, on ne ressent pas aujourd'hui une pression des municipalités sur ces dernières alors que leurs intérêts communs en découlent.

Alors n'y a-t-il pas une démarche systématique à engager pour un « rafraîchissement » général dans ce secteur ?

La collectivité (le Grand Lyon) pourrait organiser une cellule « conseil » capable d'assurer un soutien auprès des entreprises, s'appuyant sur des professionnels du paysage urbain, de l'architecture, du design et de l'éclairage, pour faire une analyse de la situation quartier par quartier, rue par rue, pour définir avec les sociétés, des axes d'amélioration de l'environnement adaptés, et négocier des échéanciers de réalisation acceptables.

Toute la palette des éléments favorables à la qualité visuelle peut être abordée.

Sans doute est-il opportun de favoriser la destruction de nombre de hangars ou autres bâtiments hideux que nos entreprises ont l'art de « sauvegarder », malheureusement.

Certainement on peut également engager une politique de ravalement des façades ou murs d'enceinte pérennes.

Des initiatives de murs peints déjà prises par quelques sociétés laissent imaginer le potentiel offert par d'autres sites industriels dans ce domaine ; alors, on se met à rêver que l'on pourrait provoquer un certain challenge dans l'ensemble de l'agglomération et enrichir du même coup notre patrimoine déjà remarquable.

L'incitation à traiter quelques espaces, même limités, avec une végétation adaptée permettrait, dans certains cas, une transformation radicale.

Bien évidemment, la qualité architecturale de toute nouvelle construction devrait être envisagée avec un souci accru de l'image, au-delà de la réponse au simple besoin fonctionnel. Enfin, le traitement et l'ordonnancement des diverses signalisations, enseignes, logos ou drapeaux sont encore une façon de favoriser une impression de bonne gestion de l'entreprise et une source d'image importante.

La prise en compte de ces derniers éléments dans le contexte nocturne au travers d'éclairages pertinents serait une façon de prolonger le Plan Lumière d'une certaine façon. Si ces améliorations peuvent accroître l'image en direction des interlocuteurs extérieurs (clients, fournisseurs, administrations,...) ou simplement des passants et du voisinage, comment ne pas envisager les retombées positives en terme d'image interne, donc les conséquences bénéfiques sur l'état d'esprit des salariés, donc des Lyonnais.

(Suite page 4)

Synergie Ville-Entreprises...*(Suite de la page 3)*

Par ailleurs, on peut regretter, aujourd'hui, de ne pas voir ces entreprises s'afficher dans les différents pôles d'accueil que présente la cité.

Le cas le plus étonnant (surprenant) est celui de l'aéroport Saint-Exupéry alors qu'il est géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie ; la dimension économique de la Cité y est bien peu mise en valeur, alors que nombre de visiteurs, en particulier d'étrangers, y abordent l'agglomération. Cette institution manquerait-elle d'esprit d'initiative dans le domaine de l'image ? Mais on peut également citer les autres lieux d'accueil que constituent les gares, les entrées de ville, les accès à Eurexpo, les environs de la Cité Internationale et de son centre de congrès...

Pourquoi ne pas exploiter les logos de ces entreprises qui sont le moteur économique de notre cité pour les promouvoir, sans doute, mais également pour faire bénéficier de cette image

dynamique à la ville dans son ensemble. Une implantation pertinente et concertée de ces enseignes permettrait d'en faire des pôles d'animation visuelle favorables à la qualité de l'environnement.

Un financement de ces installations, supporté par les entreprises, serait alors une façon de « sponsoriser » des éléments d'embellissement urbain et un bout de Plan Lumière...

Alors, comment ne pas imaginer des murs de logos sur les places de Francfort (Gare de la Part-Dieu), des Archives (Gare de Perrache) ou du 11 Novembre 1918 au Bachut (arrivée de l'autoroute de Chambéry-Grenoble), près du Confluent, de l'entrée du Tunnel sous Fourvière à Vaise ou encore de Croix Luizet (autres arrivées d'autoroutes), ou à la Doua, face au Pont Poincaré...

Enfin, une réflexion pourrait être menée, dans le même esprit, pour envisager comment valoriser la dimension internationale de la ville en montrant les

drapeaux des pays fortement liés à ces diverses entreprises (ou autres institutions à l'origine d'une part importante de l'activité de la cité).

Tout citoyen en déplacement ne peut rester indifférent à la vision de signes représentant sa nation d'origine lorsqu'il se retrouve loin de chez lui ; il peut y voir un clin d'œil amical, qui laisse des traces dans la mémoire...

Là encore, si des initiatives peuvent être prises par les entreprises ou les institutions elles-mêmes, des actions doivent être pilotées par la collectivité. Faut-il rappeler, encore une fois, comment ces drapeaux ou diverses oriflammes peuvent participer à l'animation de l'environnement ?

On perçoit ainsi comment Ville et Entreprises peuvent s'engager dans des actions qui valorisent en toute synergie les images de l'une et des autres, tout en apportant à la collectivité une valeur ajoutée significative au cadre de vie...

Jacques Bonnard**LA REVUE DE PRESSE****(de novembre 2004 à février 2005).****GRANDS PROJETS -**

«Part- Dieu... On n'y croyait plus. La deuxième tour : le retour». Le projet vieux de 18 ans, est en passe d'aboutir : il y aura bien une deuxième tour de la Part Dieu.....P. 02-12-2004
«L'espoir d'un port lyonnais». La construction d'un port pouvant accueillir le bateaux de passage est prévu dans le cadre de l'aménagement du Confluent.....P. 05-12-2004

URBANISME - CADRE DE VIE - ARCHITECTURE -

«Confluent, le rêve prend forme». Les premiers travaux commencent à bouleverser le paysage de «derrière les voûtes». Grands programmes et projets s'accélèrent, à commencer par celui du Conseil Régional.....P. 02-12-2004
«Le Plan Lumière, seconde époque». Lyon élargit son Plan Lumière en privilégiant la mise en valeur des sites (Abbaye d'Ainay, l'Ancienne Manufacture des Tabacs devenue Université Jean Moulin Lyon 3 et des quartiers (Vaise autour de la Grande Rue, Montchat autour du Cours Docteur Long).....P. 09-12-2004
«La Croix-Rousse en pente douce». Aménagement de l'esplanade du Gros Caillou : le projet en termine avec l'option d'une esplanade fermée, au profit d'un espace piétonnier, arboré et paysager.....P. 09-02-2005
«Gerland : le parc s'agrandit». Le Parc de Gerland s'apprête à gagner 2, 5 hectares supplémentaires. Une nouvelle promenade piétonne permettra au public de profiter de petits jardins dessinés par le paysagiste Michel CORAJOU.....P. 03-02-2005

TOURISME -

«Le nautisme fluvial à la cote». Malgré l'absence d'infrastructures pour accueillir les bateaux de plaisance, plusieurs milliers de plaisanciers traversent chaque année Lyon.....P. 05-12-2004

«Illuminations : le courant n'est pas passé». Une programmation artistique jugée élitiste, trop conceptuelle, explique le manque d'animation dans la Presqu'île. La vraie fête, c'était sur la Rive gauche et dans les quartiers lyonnais.....P. 13-12-2004.

PATRIMOINE -

«La Ville de Lyon comble le déficit du Musée Urbain Tony Garnier». L'attribution d'une subvention complémentaire remet le Musée Tony Garnier en selle.....P. 24-10-2004.
«La Chapelle de l'Hôtel-Dieu sera restaurée». Cette oeuvre du XVIIème siècle sera rénovée et rendue aux Lyonnais pour accueillir de nombreux concerts.....P. 07-12-2005.
«Une signalétique pour 200 oeuvres». Deux cent édifices de Rhône-Alpes dont 70 dans le Rhône, estampillés du label «Patrimoine du XXème siècle», vont être signalés par une plaque permettant de les identifier comme oeuvre contemporaine ayant un intérêt architectural.....P. 04-02-2005
«Musée Gadagne... inventaire et restauration pendant les travaux» et «Marionnettes en cure de jouvence». Le Conservateur et son équipe profitent de leur exil forcé pour reconditionner, bichonner, voire restaurer les deux mille figurines de la collection du musée.....P. 12-02-2005
«L'Abbaye d'Ainay va reprendre des couleurs». Les travaux de restauration de l'Abbaye Saint-Martin d'Ainay, en plein coeur de Lyon, vont bientôt commencer, pour 20 mois. Elle a souffert du temps, de la pollution et des intempéries.....P. 21-02-2005

Bernard FOUCHER

N.D.L.R : la lettre, «P» précédant la date, indique la source de l'information donnée : LE PROGRÈS.

Bellecour, la «poubelle» place de Lyon

Le patrimoine de notre grande place est honteusement bafoué, tant par un entretien inadapté des composantes formant son cadre, qu'au travers d'une exploitation abusive de son espace, au détriment de son rôle de site ouvert, ordonné et libre. Il est plus que temps de réagir.

Les municipalités se suivent et parfois se ressemblent, ce qui est regrettable quand il s'agit d'un domaine de négligence. C'est en particulier le cas dans la façon de considérer la place Bellecour, cet espace magnifique, en plein centre ville, que nous ont légué des générations de Lyonnais. Un premier point, vis-à-vis duquel nous avons réagi à plusieurs reprises, concerne le traitement des deux grandes façades Est et Ouest.

Si, à l'initiative de Napoléon, elles sont venues remplacer, avec moins de magnificence, les superbes façades classiques de la place Royale, détruites durant la période tragique de la Révolution, elles présentent malgré tout, la particularité d'une grande unité architecturale.

Or, les ravalements de ces façades effectués durant ces vingt dernières années, sont réalisés avec un total mépris de cette unité. Les immeubles montrent des caractéristiques de « tranche napolitaine », avec des bandes de couleur contrastées, valorisant les découpages des copropriétés plutôt que l'ordonnancement d'ensemble. Nous avons pu considérer les premiers écarts comme étant dus à une négligence des services chargés de la maîtrise du sujet.

La répétition de ces fautes, depuis plusieurs années, nous pousse à considérer que la désorganisation (ou l'incompétence ?) a du gagner les responsables. Il serait temps d'y remédier, d'autant que le cas de Bellecour n'est pas isolé (d'autres

immeubles situés dans des sites sensibles sont mal maîtrisés sur les mêmes critères).

Un deuxième point concerne les alignements d'arbres. Si les plantations au Nord et au Sud permettent de donner une certaine homogénéité au cadre de l'esplanade (alors que les façades y sont hétérogènes sur ces deux grands côtés) et à donner une forme bien rectangulaire à l'espace ouvert, les alignements de l'Est et de l'Ouest viennent contrarier l'ordonnance des façades, telle qu'évoquée plus haut. On devrait avoir le courage de réfléchir à leur évolution (taille régulière des arbres, par exemple), voire à leur remise en cause. Bien évidemment, cette dernière proposition n'est applicable qu'à la condition d'avoir réglé le traitement des façades, comme développé ci-dessus.

La gestion des statues mériterait également quelque attention plus soutenue. Il est parfois choquant de constater la liberté d'accès (et les excès qui en découlent) à l'édifice central. Ailleurs, on peut s'étonner de l'organisation végétale à proximité de la statue de Saint-Exupéry, sur le côté Ouest.

En effet, cette réalisation récente, originale et attachante, se retrouve noyée dans les feuillages pendant la période estivale. Donnons un peu de champ à l'édifice.

Enfin, l'exploitation de l'espace ouvert formé par la grande esplanade est devenue inacceptable. En effet, le centre de Lyon se présente avec un ensemble de voiries assez étroites, offrant assez peu de grandes perspectives.

Heureusement, les fleuves donnent des ouvertures de tout premier ordre en compensation. De la même façon, Bellecour offre un espace très appréciable à l'intérieur de cette trame serrée.

Il permet des points de vue remarquables en direction de la colline de Fourvière, en même temps qu'il donne des sensations de respiration dans ce cadre un peu confiné de la Presqu'île. Cette conquête ancienne et pérenne est pourtant bafouée trop régulièrement, de plus en plus régulièrement.

Cet espace collectif, quotidiennement traversé en tous sens par les piétons, à qui il est censé appartenir, est occupé de façon trop répétitive par des organisations ou des équipements, peu respectueux de l'environnement, ni du caractère patrimonial du site ou de l'intérêt du plus grand nombre.

Nous avons déjà réagi dans ces pages contre les excès et la médiocrité de l'exploitation de l'espace public pour des intérêts mal partagés. L'usage de cette place pour certains types d'animation apparaît trop souvent, ces dernières années, comme très nettement abusif. Elle ressemble trop souvent à une «décharge» urbaine. Il est temps de mettre fin à cette pratique et de redonner à cet espace central de la place son caractère de site ouvert, ordonné et libre.

Ou alors, il sera difficile de voir dans la liste des qualités de l'Equipe au pouvoir, celle qui pourrait en faire une Municipalité « durable » !...

Jacques Bonnard



Place Bellecour.....côté jardin...(Photo J-L PAVY)



....et côté cour de la royale place...(Photo SEL)

PLACE DE FRANCFORT : UNE OCCASION A NE PAS MANQUER...

La place de Francfort est une entrée de Lyon au sens où l'entend M. Daclin, adjoint à la mairie. En ce sens que les voyageurs sortant du TGV et partant pour Eurexpo attendent là leur bus, que les départs par bus vers les régions environnantes se font par la gare routière qui s'y trouve. Elle le sera encore plus quand les passagers venant par avion aboutiront là dans deux ans grâce à LESLY. C'est la première image qu'ils auront de Lyon ! Il s'agit donc de faire de cette place un bel ensemble qui fasse honneur à la ville. Or, justement, le foyer de la MAJO qui borde la place sur le côté nord va être détruit ; l'occasion est belle de construire sur les façades nord et sud deux immeubles en regard, éventuellement symétriques, de grande qualité architecturale dont la vocation serait de recevoir des commerces, brasseries, hôtels... bref, de l'animation sur ce côté de la gare qui en manque tant.



Place de Francfort (photo J-L PAVY)

Sans enlever la gare routière on peut la rendre belle et, pourquoi pas ? souterraine. Au lieu de cela, que n'apprend-on pas par les journaux ? L'OPAC envisage de reconstruire sur place le foyer et des appartements ou bureaux pour elle-même ! La seule question qu'elle se pose est de savoir si le parking souterrain associé lui sera réservé ou sera ouvert au public.

La méthode ressemble à celle du SYTRAL où l'essentiel est plié d'avance, sans aucune consultation et au mépris des véritables intérêts de la ville. Il me semble que la mairie doit pouvoir donner à ce terrain une autre destination et saisir l'occasion de réaliser un projet contribuant à l'embellissement de la ville et servant son image internationale.

Jean-François Maillet

Pierres de Lyon

Avant que le béton n'impose son hégémonie, la pierre a été avec le pisé le matériau de construction de la ville de Lyon. Elle a fait vivre dans notre région des milliers de carrières et de tailleurs de pierre et permit la construction des bâtiments les plus prestigieux de notre ville.

La décision par le sénat romain d'implanter en 43 avant J.C une colonie nommée Lugdunum a été motivée non seulement par la qualité du site mais aussi par la proximité de matériaux nécessaires à la construction d'une cité.

A courte distance de la colonie affleuraient en effet des gisements de roches très diverses, facilement accessibles par les moyens de communication naturels que constituent le Rhône et la Saône. On trouvait à l'ouest le granite et le microgranite, au nord dans les Monts d'Or et le Bas Beaujolais le calcaire à Gryphées, le calcaire à entroques, le calcaire oolithique, à l'est le choin, au sud la pierre du Midi.

Ces roches ont contribué jusqu'au début du XXe à l'édification de la ville de Lyon. Chacune d'entre elles eut sa spécificité et son heure de gloire. Se souvenir de leur existence est le but de la rapide présentation qui suit.

La pierre du Midi

Ce sont paradoxalement les gisements les plus éloignés qui ont été exploités pour la construction de Lugdunum. La pierre du Midi est en effet un calcaire grossier, facile à travailler, qui en se patinant au contact de l'air offre une grande résistance aux intempéries. Les carrières d'où sont extraites ces roches sont certes situées dans la basse vallée du Rhône, la Provence intérieure, le Bas Languedoc mais le Rhône permettait un approvisionnement relativement aisé.

La pierre du Midi a donc été le matériau de prédilection de la ville gallo romaine pour la construction des monuments. On la trouve dans le Théâtre romain, le sanctuaire de Cybèle, les Thermes de la rue des Farges, les mausolées de la place Wernert. Au Moyen Âge et à la Renaissance son utilisation est attestée comme matériau de réemploi. Elle

connaît ensuite un relatif déclin avant de réapparaître au milieu du XIXème siècle où elle connaît un nouvel essor. Son faible coût et un approvisionnement facilité par la création du chemin de fer lui confèrent une nouvelle attractivité. Elle est mise en oeuvre dans la construction du Palais de Bondy, de la gare de Perrache, des facultés du quai Claude Bernard, de l'école de Santé militaire de l'avenue Berthelot, du Palais de la Bourse, de la Préfecture, des Lycées Edouard Herriot et Jean Moulin, la Gare des Brotteaux, le Musée Guimet. Au XXème siècle on la retrouve entre autre dans le monument dédié aux Frères Lumière de la place Ambroise Courtois.

Le granite et le microgranite

L'utilisation du granite pour la construction de bâtiments a longtemps été limitée en raison de la difficulté d'extraction et des problèmes rencontrés

lors de la taille de ce matériau très friable. Il n'a guère été mis en oeuvre que pour la réalisation de soubassements, de monuments funéraires ou de bordures de trottoirs. Il provenait essentiellement des carrières d'Oullins et de Montagny. Le microgranite, extrait principalement dans la carrière de Courzieu, a connu un sort plus envieux puisqu'il a été utilisé massivement pour la fabrication des pavés.

Le calcaire à gryphées

Extraite dans de nombreuses carrières des Mont d'Or cette roche colorée contient de nombreux fossiles de coquilles de gryphée, mollusque voisin de l'huître. Elle a longtemps constitué, sous les noms de Pierre de Saint Fortunat et de Dardilly, le matériau par excellence de la ville de Lyon. elle était extraite dans les carrières situées dans les communes qui lui ont valu son nom mais aussi à Limonest, Limas ou Pommiers. On la trouve notamment sur la façade de l'Eglise Saint-Nizier et dans les maisons des quartiers anciens

Au XIXème siècle elle a été supplantée par des matériaux plus faciles à mettre en oeuvre et n'a plus guère été utilisée pour la construction.

Le calcaire à entroques

C'est un calcaire triasique formé d'éléments de tiges d'encrines, animaux marins parmi lesquels figurent l'oursin ou l'araignée de mer. Cette roche, appelée Pierre dorée en raison de sa couleur ocre jaune, est à l'origine du

nom de Monts d'Or. Elle était en effet extraite de ce massif, plus particulièrement dans la carrière de Couzon. Très utilisée pour la construction des vieux quartiers de Lyon à la Renaissance, cette roche a progressivement disparu du paysage lyonnais.

Le calcaire oolithique

Ce calcaire, excellent pour la construction, est plus connu sous le nom de Pierre de Lucenay, principal lieu d'extraction de cette roche. Son appellation est liée à la présence en son sein d'oolithes, petites sphères de forme ovoïde. Déjà utilisée à l'époque gallo romaine elle devient à partir du Moyen Age le matériau de prédilection pour la construction de nos églises : Ainay, Saint Jean, Saint Nizier, la Rédemption. On la trouve également au Palais Saint-Pierre, au Palais de la Bourse et dans diverses sculptures.

Le choïn

C'est un calcaire dur, compact qui en raison de sa qualité a été nommé choïn (pierre de choïn). Il provient du bassin qui s'étend sur l'Isle Crémieux et les villages de Trept, Parmilleu et Villebois. Cette dernière commune est à l'origine de l'appellation plus connue de Pierre de Villebois. Il supplante aux XVIIIème et XIXème siècles le calcaire à gryphées grâce à sa très grande qualité et sa facilité d'approvisionnement par le Rhône.

Utilisé dès l'époque romaine il connaît son apogée lors de grands travaux initiés par Vaise au milieu du XIXème siècle.

La plupart des immeubles «hausmanniens» du centre ville sont en pierre de Villebois. On retrouve cette roche dans la construction de l'Eglise Saint-Georges, la Basilique de Fourvière, le Palais de la Bourse, le Palais de Justice, l'Opéra, le Lycée du Parc, les quais de la Saône et du Rhône. Abandonnée après l'apparition du béton, la pierre de Villebois a connu une seconde jeunesse à partir des années 90 avec la construction des quais du Rhône au niveau de la Cité internationale et de Saint-Clair ou encore le dallage de la place Antonin Poncet.

On ne pourrait terminer cet inventaire sans faire allusion aux **têtes de chats** provenant du quartzite alpin et utilisées pour le pavement des rues de Lyon au début du XIXème. On pouvait encore les voir il y a une quinzaine d'années rue de Bas de Loyasse à Fourvière. La circulation automobile a eu malheureusement raison du dernier vestige à Lyon de cette pierre.

L'apparition du béton, plus maniable et moins cher, a eu raison de la pierre comme matériau de construction. Elle n'est plus guère utilisée à Lyon que pour la construction de monuments funéraires, le parement des quais ou le dallage de places. Faut-il s'en réjouir ?

Jean-Louis PAVY

Sources : Les pierres utilisées pour la construction de Lyon - étude de Jean-François Bouvet et Michel Philippe.

Ndlr : voir en page 8 documents photographiques

PRISON MONTLUC : *Le souvenir sera préservé*



*Fresque du mur d'enceinte de la prison Montluc
Portrait de Jean Moulin (Photo SEL)*

Le Garde des Sceaux Dominique Perben, a accédé à la demande de l'Association des Rescapés de Montluc, Internés et Rescapés de la Résistance, afin de sauvegarder l'aile de la prison dans laquelle furent internés Jean Moulin, Marc Bloch, André Devigny, André Frossard, André Lassagne, Elise Rivet et tant d'autres résistants, raflés, juifs.... Soit environ 8000 personnes dont 3000 succombèrent fusillés, ou victimes de mauvais traitements, ou en déportation.

Si cette Association est parvenue à faire prendre en considération ce lieu de souffrance, elle entend qu'il soit, avec la Maison de Jean Moulin à Caluire, relié à un parcours culturel et pédagogique à partir du Centre De l'Histoire de la Résistance et de la Déportation de LYON.

Josette MAILLON

PIERRES DE LYON *Annexe photographique de la page 7*



Le pont Wilson.

Construit entièrement en pierre à la fin du XIX^{ème} siècle, cet ouvrage témoigne d'une époque où la «solidarité esthétique» était une valeur humaniste.

Comme tous les ponts lyonnais, le pont Wilson, fut la cible en septembre 1944, des dynamiteurs de l'occupant allemand fuyant devant l'avance alliée. Ses arches, surent résister à l'outrage.

La pierre : une valeur très sûre !
(Photo SEL)

Le pont Bonaparte

(ex pont Tilsitt).

Le pont Tilsitt, fut moins heureux que le pont Wilson et termina sa carrière au fond de la Saône.

Il fut remplacé par un nouvel ouvrage, le pont Bonaparte, dont l'architecture répondait mieux aux besoins de la batellerie.

Ici, la pierre a été utilisée pour parer élégamment la structure en béton armé.

(Photo SEL)



Préfecture du Rhône- Hôtel du Département

L'architecte a fait appel à deux nuances de pierre du midi pour différencier les murs du rez-de-chaussée de ceux de l'étage.

Pour l'Histoire, c'est derrière ces façades que succomba le Président de la République, Sadi Carnot, victime d'un attentat, perpétré par l'anarchiste Casiéro, le 24 juin 1894

(Photo J.L PAVY)

SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON
[Http://www.lyon-online.org](http://www.lyon-online.org)

Vous aimez votre cité ? Adhérez à :



Siège : MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT
32, rue Sainte-Hélène 69002 LYON

COTISATIONS:

Membre adhérent: 25 Euros

Membre BIENFAITEUR ou
PERSONNE MORALE:

110 Euros

JEUNE-ETUDIANT: 10 Euros

CREDIT LYONNAIS

Agence Victor Hugo LYON

Compte n° 050230 B

Président

Jean-Louis PAVY
6, ch.de Cache-noix
69340

FRANCHEVILLE
Tél: 04.72 16 07 14

Secrétaire général

Raymond MOTTE
32, Imp de
Grange-Haute

69540 IRIGNY
Tél: 04 78 46 07 47

Trésorière

Jacqueline SAPIN
16, montée
Soeur Vially

69300 CALUIRE
Tél: 04 78 23 26 49